



COMMUNE DE FERREYRES

Formulaire de demande de travaux

1. Lieu-dit et/ou adresse :

2. No de parcelle : No ECA :

3. Propriétaire :

Nom – prénom :

Adresse :

No postal : Localité :

Tél. : Fax : Mail : @

PPE ou Copropriété : Accord administrateur ou copropriétaires obtenus (plans signés)

4. Auteur des plans

Nom – prénom :

Adresse :

No postal : Localité :

Tél. : Fax : Mail : @

5. Nature des travaux

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adjonction | <input type="checkbox"/> Agrandissement | <input type="checkbox"/> Reconstruction après démolition |
| <input type="checkbox"/> Construction nouvelle | <input type="checkbox"/> Démolition partielle | <input type="checkbox"/> Transformation |
| <input type="checkbox"/> Démolition totale | <input type="checkbox"/> Rénovation totale | |

Abattage d'arbre prévu Non Oui. Diamètre du tronc à 130cm du sol : cm

6. Description de l'ouvrage :

7. Estimation totale des travaux : Fr

Bâtiment avant travaux (à compléter obligatoirement)

Surface totale de la parcelle (m2) dont en zone à bâtir :

Surface bâtie (m2) : cube SIA (m3) :

Nombre d'annexes :

Nombre de niveaux :

Valeur ECA (ouvrage avant travaux) :

Nombre total de logements après travaux :

Nb 1 pces : Nb 2 pces : Nb 3 pces :
Nb 4 pces : Nb 6 pces : Nb 6 pces ou + :**Bâtiment transformé :**Les travaux modifient-ils le nombre ou la taille des logements ? : oui / non

Système de chauffage :

- Chauffage central pour le bâtiment Chauffage central pour un logement
 Chauffage à distance Autre type de chauffage
 Poêle Pas de chauffage

Puissance de chauffage (kW) :

Consommation moyenne annuelle pour le chauffage : kWh (ou m³, ou tonnes)

Agent énergétique de chauffage (source d'énergie)

- Mazout Bois (et dérivés) Charbon
 Electricité Capteur solaire Gaz
 Chaleur à distance Pompe à chaleur Autre agent énergétique :

Agent énergétique pour l'eau chaude (source d'énergie)

- Mazout Bois Charbon
 Electricité Capteur solaire Gaz
 Chaleur à distance Pompe à chaleur Pas d'eau chaude

Autres informations sur le bâtimentFaçades :

Matériaux : Couleur :

Couverture :

Type de couverture Couleur :

Type de fermeture : .. stores volets

Fin des travaux (date) :

Année de construction du bâtiment :*

Année de la dernière rénovation partielle ou complète du bâtiment:*

** En cas de transformation du bâtiment, si celui-ci date d'avant le 1.1.1991, un diagnostic amiante doit être également joint à la présente demande.*

Conformément à l'article 103 LTAC Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé. Par contre :

1. les travaux de minime importance au sens des articles 103 LATC et 68a RLATC peuvent être dispensés de permis de construire :

- Pose de couvert ou cabane de jardin d'une surface maximum de 8 m²
- Abris pour vélos, non fermés, d'une surface maximale de 6 m²
- Pergolas non couvertes jusqu'à 12 m²
- Mise en place de barrière, palissade ou haie jusqu'à 1,2 m de hauteur
- Mouvement de terrain ou construction de muret jusqu'à 50 cm de hauteur et le volume de 10 m³
- Aménagement de terrasse, place de parc ou place de jeux privée
- Création d'escalier, de sentier, d'étang ou de tout autre agrément
- Constructions et installations mises en place pour une durée limitée

pièces à produire en 1 exemplaire :

- Formulaire daté et signé des propriétaires et des voisins directs
- Extrait cadastral ou plan de situation
- Descriptif des travaux avec photographies ou plan à l'échelle 1 :100

2. les travaux de minime importance au sens des articles 111 LATC et 72d RLATC peuvent être dispensés d'enquête publique :

- Construction de minime importance, ne servant pas à l'habitation, ni à l'activité professionnelle (cabane, place de stationnement, chemin d'accès privé, clôture fixe ou mur de clôture, etc.)
- Construction de dépendance (garage, couvert) ne dépassant pas 40 m²
- Création de piscine non couverte, de véranda ou autre annexe
- Modification ou création d'ouverture en façade et toiture pour fenêtres et portes, isolation périphérique, rampe d'accès

pièces à produire en 2 exemplaires :

- Formulaire daté et signé
- Plan de situation à l'échelle 1:500 ou 1:1000, selon l'art. 69 RLATC.
- Plan des travaux prévus à l'échelle 1 :100
- Coupes et/ou élévations nécessaires à la compréhension du projet, avec profils du terrain naturel et aménagé. A l'échelle 1 :100

Date :

Propriétaire-s : Auteur des plans :

Copropriétaire-s :

Voisin-e-s direct-e-s (noms, prénoms, n° de parcelles)

.....

.....

.....

.....

.....

(la Municipalité se réserve le droit de requérir des signatures complémentaires, selon le projet)

La Municipalité, dans sa séance du _____, a décidé :

d'autoriser les travaux annoncés, tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance selon art 68.a. RLATC. Emoluments : fr. 100.00 (selon règlement communal en vigueur).

de dispenser d'enquête publique les travaux annoncés, tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de peu d'importance selon art. 111 LATC et 72.d. RLATC (procédure CAMAC, mais projet dispensé d'enquête publique).

de demander qu'un dossier d'enquête publique soit déposé

La Municipalité

Le syndic
A. Viret

La secrétaire
M.-C. Affolter

Circulation dossiers :

Exemplaire 1 :

→ secrétaire municipal(e) : contrôle formalité → municipal(e) responsable : préavis → municipalité : décision → dossier parcelle concernée

Exemplaire 2 :

→ Service technique de Cossonay (uniquement procédure 111 LATC et 72d RLATC)